



*Exposé de CN Hansjörg Walter, Président de l'Union Suisse des Paysans, à l'occasion de la conférence de presse tenue le 7 septembre 2004 à Studen BE*

## **SUISSE GARANTIE – Le nouveau label d'origine**

Les débouchés internationaux pour les produits et denrées alimentaires agricoles s'ouvrent de plus en plus. La pression concurrentielle causée par les produits provenant de l'étranger augmente sans cesse et influence fortement notre avenir. Dans ce contexte, il est impératif de différencier clairement les produits d'origine suisse et de maintenir leur crédibilité grâce à des contrôles de qualité stricts. Pour l'agriculture suisse, le nouveau label d'origine SUISSE GARANTIE est d'une importance primordiale.

SUISSE GARANTIE identifie la Suisse comme pays d'origine et de transformation. SUISSE GARANTIE pose des exigences précises à la production et à la transformation des produits agricoles et garantit des contrôles indépendants effectués dans le cadre du système de certification.

### ***Nécessité d'un label d'origine suisse uniforme***

La nécessité d'un label d'origine suisse uniforme découle en premier lieu de l'imprécision des dispositions légales relatives à la déclaration. En effet, elles ne tiennent compte ni des revendications de l'agriculture suisse, ni de celles des consommateurs. L'article 22a de l'Ordonnance sur les denrées alimentaires (ODA) stipule qu'une denrée alimentaire est considérée comme produite en Suisse quand celle-ci est intégralement produite en Suisse ou y a subi suffisamment de transformations. L'agriculture suisse tout autant que les organisations de protection des consommateurs critiquent cette disposition la considérant trop vague. Il est en effet possible de déclarer la Suisse comme pays d'origine même si une partie des matières premières ne proviennent pas de Suisse et si seules quelques étapes de transformation ont eu lieu en Suisse. Le label SUISSE GARANTIE offre dans ce cas plus de sécurité et de transparence grâce à un règlement strict et des dispositions de certification claires.

Un autre élément qui revêt pour nous une importance capitale est la garantie que les matières premières utilisées pour les produits arborant le label SUISSE GARANTIE ne contiennent pas d'OGM. Le nouveau label ne doit pas être remis à des denrées alimentaires fabriquées à l'aide de technologies transgéniques. Les consommateurs désireux d'acheter des produits garantis sans OGM peuvent se fier au label SUISSE GARANTIE. SUISSE GARANTIE consolide de cette manière la position de l'agriculture suisse consistant à renoncer volontairement à l'utilisation d'OGM dans la production végétale et animale.

SUISSE GARANTIE offre de plus la possibilité de placer les informations importantes sur les produits-mêmes. Qu'importe que l'agriculture suisse ait une bonne image, l'important reste que ses produits soient commercialisés avec succès.

### ***L'union fait la force***

Rassembler les intérêts de tous les acteurs sous une même marque faitière fut pour l'équipe en charge du projet un défi de grande envergure. L'interconnexion de l'agriculture suisse à tous les niveaux de la chaîne alimentaire ainsi que la coopération avec les partenaires correspondants constituèrent les éléments de base pour la création du label SUISSE GARANTIE.

Grâce à une collaboration fructueuse avec les grands distributeurs Coop et Migros ainsi qu'avec de nombreuses organisations de producteurs et autres organisations sectorielles, nous sommes aujourd'hui en mesure de lancer le nouveau label d'origine à l'échelle nationale.

Un remerciement particulier est adressé ici aux organisations de protection des consommateurs qui ont suivi le projet et fournit une aide très constructive au sein du Comité consultatif SUISSE GARANTIE.

### ***Une perspective gagnant-gagnant pour tous les participants***

Au sein de l'agriculture, nous sommes convaincus que tous les participants à la chaîne de création de valeur de SUISSE GARANTIE en profiteront. SUISSE GARANTIE crée une plus-value pour tout le monde :

- Les agriculteurs suisses peuvent différencier clairement leurs produits des produits d'importation.
- Les entreprises transformatrices de produits agricoles ainsi que les vendeurs au détail disposent, en plus des différents labels se référant aux productions, d'un nouvel instrument de marketing. Ils ont de plus la possibilité d'utiliser le label d'origine pour leurs exportations. Le système de certification de SUISSE GARANTIE fait parti des quelques labels reconnus mondialement car il remplit les normes internationales ISO relatives au marquage environnemental des produits.
- SUISSE GARANTIE aide les consommatrices et consommateurs de manière simple et sûre à s'orienter et à prendre une décision quant à l'origine des denrées alimentaires qu'ils achètent.

### ***L'USP soutient activement le label SUISSE GARANTIE***

L'USP attache au lancement sur le marché du label SUISSE GARANTIE la plus haute importance. Elle prend en charge l'importante fonction de coordination et sert de centre d'information pour les organisations sectorielles et les organisations de producteurs.

Nous mettons tout en œuvre pour que les revendeurs au détail puissent intégrer, aussi rapidement que possible, de nombreuses catégories de produits disposant de la certification SUISSE GARANTIE dans leur assortiment et pour que le secteur crée les conditions nécessaires à cela.

Je suis personnellement convaincu que le succès de ce projet nous donnera raison. Je tiens à remercier ici tous les partenaires participants pour leur collaboration constructive et leur engagement.

*Les paroles prononcées font foi.*